

# Dérive autoritaire et xénophobe : Refusons l'importation de la «méthode Trump» en France !

**L'Union syndicale Solidaires dénonce une accélération brutale de la fascisation des politiques migratoires et sécuritaires en France. Nous refusons que notre pays devienne le laboratoire européen des méthodes de l'ICE américain. Nous refusons la complicité des entreprises françaises.**

Les récents propos d'Arno Klarsfeld, membre du Conseil d'État, appelant à transposer en France les méthodes de l'ICE (*Immigration and Customs Enforcement*) des États-Unis, marquent un naufrage politique et moral. L'ICE n'est pas une simple police : c'est une milice au service d'une politique xénophobe et raciste, responsable de morts en détention et d'exécutions sommaires (comme celles de Renee Good et Alex Patti). Cette rhétorique n'est pas une provocation isolée : elle trouve un écho dans la volonté du ministère de l'Intérieur d'instaurer une « présomption de légitime défense » pour les policiers, ouvrant la voie à une impunité totale, similaire à celle de l'ICE aux États-Unis.

Cette dérive idéologique se repand aussi dans nos entreprises qui ne voient pas de problème à créer des logiciels de traque des êtres humains. L'entreprise française Capgemini a ainsi signé un contrat de 365 millions de dollars avec l'ICE pour « identifier et localiser » des migrant·es. Le système de bonus indexé sur l'efficacité de cette traque transforme des êtres humains en source de profit. Par ailleurs, Capgemini a annoncé la suppression de 2400 postes en France, au prétexte de la performance des systèmes d'IA qu'elle utilise et commercialise. Solidaires soutient les salarié·es et les sections syndicales de SUD Industrie et de Solidaires Informatique qui exigent la rupture immédiate de ces contrats. Nos compétences ne doivent pas servir à traquer l'humanité.

## Une machine législative raciste : de l'Europe à la circulaire Retailleau

Cette brutalité ne tombe pas du ciel. Elle est la conséquence directe d'une surenchère législative xénophobe et raciste. Elle s'inscrit dans la logique du Pacte européen sur la migration et l'asile, qui transforme nos frontières en zones de tri et de détention systématique, actant la fin du droit d'asile tel que nous le connaissons. En France, la Loi Darmanin a gravé dans le marbre la précarité administrative, tandis que la récente circulaire Retailleau vient intensifier la pression sur les préfectures pour multiplier les OQTF et les expulsions, au mépris des vies humaines. C'est ce cadre légal qui arme le bras de la répression et qui assassine en toute impunité El Hacen Diarra au cours d'un contrôle de police.



## Le constat alarmant de la Défenseure des Droits

Nul besoin d'attendre l'extrême droite au pouvoir pour constater la mise en place d'une répression raciste violente qui conduit à la mort. Les récents rapports de Claire Hédon, Défenseure des Droits, sont alarmants :

- **Dans les Centres de Rétention Administrative (CRA) :** Usage banalisé de la force, contentions psychiatriques (« camisoles » euphémisées en « dispositifs de protection individuels »), atteintes graves à la dignité.
- **Dans le Pas de Calais :** Traque nocturne, gazages, tirs de LBD sur des familles, destruction de campements. Cette politique du « zéro point de fixation » a un coût humain : au moins 189 personnes ont été retrouvées noyées dans la Manche depuis 2017.
- **Aux frontières avec l'Italie et l'Espagne :** La militarisation des cols alpins et pyrénéens organise une mise en danger délibérée. Les forces de l'ordre y pratiquent des refoulements quotidiens, y compris de mineur·es isolé·es en violation totale de la protection de l'enfance. Ces traques poussent les exilé·es vers des chemins de haute montagne toujours plus dangereux, entraînant chutes, hypothermies et morts.

## Nous désobéirons

Face à cette fuite en avant, l'administration publique est en première ligne. Les agent·es du service garde-côtes des Douanes observent au quotidien le durcissement des pratiques coercitives, exercées par les forces de police et de gendarmerie à l'encontre des exilé·es, et refusent de devenir des auxiliaires de répression, au péril de la vie de personnes en détresse.

Le code général de la fonction publique dispose que « *l'agent public doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public* ». Sauver des vies est un intérêt public supérieur.

Mais ne nous abritons pas derrière des arguties juridiques !

Si demain, un gouvernement décide de s'affranchir des conventions internationales, si les ordres, aujourd'hui manifestement illégaux et attentatoires à la dignité humaine, sont rendus légaux par une Assemblée Nationale tombée aux mains de l'extrême-droite et de ses supplétifs, Solidaires porte une réponse claire, inspirée par nos camarades gardes-côtes de Solidaires Douanes : **NOUS DÉSOBÉIRONS.**

L'Histoire se chargera de juger celles et ceux qui feront le choix de se conformer à des directives indignes.

## Face à cela, l'Union syndicale Solidaires revendique :

- L'abrogation de la Loi Darmanin, de la circulaire Retailleau et le refus du Pacte Asile et Migration européen.
- L'arrêt immédiat des violences policières et des pratiques indignes dans les CRA et aux frontières.
- La rupture des contrats de collaboration entre les entreprises françaises (comme Capgemini) et les organes de répression xénophobes (ICE).
- La régularisation de toutes les personnes sans-papiers et respect inconditionnel du droit d'asile.
- Le soutien total aux agent·es du service public qui refusent d'appliquer des directives inhumaines.
- Des politiques d'accueil dignes

